



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT

Contacts presse : Eric SELLINI - 06 17 82 59 06

Contact Fédération : contact@fnic-cgt.fr

© communication FNIC, 2022

communiqué presse...

• Montreuil, le 09 septembre 2022 /

La coordination CGT du Groupe TotalEnergies et la FNIC-CGT communiquent...

LES MILLIARDS DE TOTALENERGIES DOIVENT REVENIR AUX CITOYENS

En 2020, 42,5 millions de mètres cubes de carburant ont été écoulés en France. Le gazole représente encore 77,5 % du mix total. Ce sont donc 10 milliards de litres d'essence et 32 milliards de litres de gazole qui ont été vendus par l'ensemble des distributeurs de carburants.

La part de TotalEnergies représente environ 23 % du marché des carburants en France. Cela représente donc 2,5 milliards de litres d'essence et 8 milliards de litres de diesel par an. D'après l'UFIP l'organisation du patronat français du pétrole, il reste environ 1 euro par litre de diesel et 77 centimes d'euro pour l'essence dans la poche des distributeurs. TotalEnergies réalise donc en France, sur le carburant véhicules, un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros pour le diesel et 1,5 milliard d'euros pour l'essence. Donc malgré les 20 cts de remise royalement accordée par le PDG de TotalEnergies pendant deux mois, ce qui représentera un manque à gagner d'environ 600 millions d'euros, il en restera encore un bon bout. D'autant que cette remise temporaire va attirer de nombreux clients supplémentaires et donc les volumes de ventes vont compenser en partie le manque dû à cette ristourne.

Par ailleurs, la rentabilité des activités « aval » de TotalEnergies est largement supérieure à 20 %. Donc prétendre comme Bruno Le Maire que l'entreprise ne fait aucun bénéfice en France est une grossière erreur !

La marge sur les activités étant de plus répartie sur toute la chaîne de production, il faut rajouter aux marges sur le carburant, celle faite à la sortie des raffineries et celles faites par la vente de pétrole brut à ces mêmes raffineries. Si on ajoute enfin tous les

bénéfices tirés de la vente du gaz et de l'électricité, et ceux faits par les filiales telles que Hutchinson ou Saft, ce sont plusieurs milliards d'euros de bénéfices qui sont réellement réalisés en France par TotalEnergies.

Il est donc honteux de voir que l'entreprise ne paie pas d'impôt sur les sociétés à l'heure actuelle et bénéficie même de « crédits d'impôts ». C'est ce qu'on appelle l'intégration fiscale. Cela permet à TotalEnergies d'avoir l'assurance de ne payer aucun impôt sur les sociétés en France pour les prochaines années tout en continuant à engranger de juteux bénéfices, qui serviront à alimenter les portefeuilles déjà bien remplis de quelques dirigeants et gros actionnaires.

La coordination CGT du Groupe et la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT revendiquent aujourd'hui que TotalEnergies revienne sous contrôle public et que ses bénéfices faramineux soient réorientés vers les investissements nécessaires à garantir la fourniture d'une énergie propre et bon marché à l'ensemble des Français, vers les emplois et les salaires des employés du groupe et de ses filiales.

Ce sont là les principales revendications que porteront les salariés du groupe et la CGT lors des mouvements de grèves des 27, 28 et 29 septembre 2022.